

**ARRÊTÉ DEP-2024-007 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours ;

Vu les articles D 222-31 à D 222-33 et D 337-93 du Code de l'Education ;

Vu l'arrêté du 11 mai 2011 portant création du baccalauréat professionnel accompagnement, soins et services à la personne ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1er : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel accompagnement, soins et services à la personne pour la session 2024 pour les départements des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise dans l'académie de Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Valérie PROULLE, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Geneviève GUIHAL, enseignante

Enseignants :

Madame Dominique HABERT

Madame Yasmine MANAR

Madame Kiymet SEVIN

Monsieur Ahmed AMRANI MARRACKCHI

Professionnelles :

Madame Caroline ALTIPARMAK

Madame Véronique DOUSSE

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024


Frédéric MULLER